



AMCP-SP/ALIMA

AVIS DE RECRUTEMENT INTERNE /EXTERNE

Titre du poste	<i>Sage-femme superviseur</i>
Département	<i>Médicale</i>
Supérieur hiérarchique et fonctionnel	<i>Médecin Référent</i>
Lieu d'affectation :	<i>Bandiagara</i>
Période d'affichage	<i>Du 21 jusqu'au 27 Mai 2025</i>
Nombre de postes à combler	<i>1 poste</i>
Type de Contrat	<i>CDD</i>

Description de l'organisation

L'Alliance Médicale Contre le Paludisme–Santé Population (AMCP-SP) est une Organisation Non Gouvernementale humanitaire médicale nationale, apolitique, à but non lucratif, impartiale et indépendante. Elle est reconnue sous le n°205/MATCL-DN du 04 novembre 2010 et enregistrée sous la dénomination « Alliance Médicale Contre le Paludisme » à sa création le 09 janvier 2010, en assemblée générale, sous le n°441/MATD-SG du 30 mai 2018, elle a été enregistrée sous la nouvelle dénomination « Alliance Médicale Contre le Paludisme –Santé Population » ce qui n'en tâche nullement ses objectifs, ses valeurs /principes ni sa vision et sa structure qui demeurent inchangés.

L'AMCP-SP obéit aux principes et règlements de la solidarité internationale pour l'accès des populations aux soins de santé primaires de qualité. Elle rassemble des individus et des structures qui partagent les mêmes visions et les mêmes objectifs au bénéfice des populations, dans le strict respect de l'éthique médicale universelle et de la déontologie professionnelle, afin de sauver des vies humaines et alléger leurs souffrances, en situations de conflits, d'épidémies, de catastrophes naturelles ou humaines.

L'AMCP-SP se retrouve à travers les valeurs comme le respect des bénéficiaires, la transparence, l'obligation de résultats, l'équité/genre et la neutralité. Ses domaines d'intervention sont focalisés sur la santé/Nutrition, la recherche opérationnelle, la santé environnementale et l'urgence humanitaire.

Depuis Mai 2011, L'AMCP-SP (Alliance Médicale Contre le Paludisme- Santé Population), une ONG malienne dont l'objectif est « d' améliorer l'accessibilité aux soins de santé en général et du paludisme en particulier par la mise en œuvre de stratégies appropriées », et son partenaire, ALIMA (The Alliance for International Medical Action), une ONG internationale, ayant pour objectif de produire des secours médicaux lors de situations d'urgences ou de catastrophes médicale, mais aussi de participer à la réduction de la fracture entre les moyens

d'une médecine moderne et l'accessibilité à cette médecine pour une partie de la population mondiale, se sont associés pour prendre en charge, conjointement, un programme de prévention et de prise en charge de la malnutrition et du paludisme au Mali.

Cette collaboration intervient dans le cadre de la reprise d'un projet de Médecins Sans Frontières Belgique dans le cercle de Kangaba, au sud-est du pays. ALIMA et l'AMCP-SP associent leurs forces, leur expérience et leurs compétences dans cette initiative afin de mener à bien ce projet et lutter ensemble contre la mortalité infantile. L'objectif principal est de réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes liée au paludisme, à la malnutrition et aux maladies fébriles.

En mai 2012, l'AMCP-SP/ALIMA a ouvert un programme de prise en charge médical dans le Nord Mali - Région de Tombouctou, dans les Districts de Diré et Goundam afin d'assurer la continuité et la gratuité de la prise en charge des soins des populations.

Aujourd'hui, l'AMCP-ALIMA est présente dans le DS de Niono, région de Ségou, les DS de Goundam et Diré, région de Tombouctou, le DS de Dioila région de Koulikoro, le DS de Bandiagara et le DS de la Commune I et II région de Bamako.

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Engagée par l'AMCP-SP, et mis à la disposition du Projet Commun AMCP-SP/ALIMA au Mali, sous la supervision directe du Médecin Référent, la sage-femme superviseur va planifier, coordonner et effectuer divers appuis techniques au district sanitaire de Bandiagara.

1. SUIVI TECHNIQUE ET ANALYSE DES INDICATEURS DU PROGRAMME SSR :

Collecter, analyser et traiter hebdomadairement et mensuellement les données/indicateurs SSR des structures sanitaires appuyée (CSCoM) notamment

A. Les structures de santé appuyées :

- CPN effective* = Nombre de femme ayant bénéficié d'au moins 4 CPN, au moins 3 doses de SP, 2 doses de Td ou TdR, du fer et de l'acide folique, PTME et MILD.
- Nombre des femmes enceintes ayant suivi et respecté le calendrier vaccinal ;
- CPN Recentrée (Qualité) ;
- *Accouchements* : Accouchements médicalement Assistés, GATPA
- CPoN : CPoN1-3, N-nés ayant été mis au sein maternel immédiatement après accouchement, Nombre de nouveau-nés ayant reçu des soins postnataux dans les trois jours suivant l'accouchement

2. RÉALISATION DES SUPERVISIONS FORMATIVES ET TRIMESTRIELLES :

- S'assurer de la disponibilité, de l'utilisation et du remplissage correct de différents outils SSR (Partogramme, Fiches, Registres CPN, CPoN, PF, GBV, ...) au niveau des cliniques mobiles et des CSCoM

- Vérifier l'utilisation et le respect des différents protocoles nationaux de prise en charge des cas SSR (GBV, ...) lors des visites terrain en passant en revue tous les outils SSR
- S'assurer de la disponibilité des intrants pour CPN recentrée (tests rapides pour la CPN recentrée) et des médicaments (Ocytocine, vit K, Albendazole, fer acide folique), petits matériels et équipements (SONUB et non SONUB) au niveau des CSCom ;
- Veiller au respect des précautions universelles de prévention des infections dans les maternités des structures de santé appuyées en s'assurant que tous les matériels WASH sont disponibles, fonctionnels et correctement utilisés ;
- Mettre en place un cadre d'échange permanent avec les DTC, les sages-femmes ou les IO des CSCom à problèmes sur leurs forces, leurs points à améliorer ;
- Elaborer et partager un rapport à la fin de chaque visite de supervision avec le Médecin référent dans les 72 heures.

3. Prise en charge des VVS dans les structures sanitaires :

- Met/renforce un bon circuit et veille au respect du protocole de prise en charge des cas de VBG dans les centres de santé ;
- Accompagne les sages-femmes à améliorer la prise en charge des VBG dans les centres de santé
- Maintient un lien rassurant avec les autres partenaires intervenant dans la prise en charge des VBG ;
- Avec les majors des services de maternité, s'assure de la disponibilité des intrants/molécules de traitement dans les unités de prise en charge ;
- Établit les critères de référence au médecin pour les cas compliqués

4. REPORTING SSR:

- S'assure de la bonne tenue de différents outils de collecte des données (registres, carnet, ...) ;
- Évalue la qualité des données collectées et la tenue de différents registres ;
- Participe activement au monitoring des activités et au rapport (collecte et analyse des activités de service de la santé de la reproduction des cliniques mobiles et des centres de santé appuyés) ;
- Elaborer et transmettre des rapports écrits des activités mensuelles du volet SSR au médecin responsable d'activité médicale ;

5 Autres

- Définit les besoins en papèterie activités SR et suivi régulier ;
- Pourra aller en activité en cas d'absence de ses coéquipiers, capacité à prodiguer les autres aspects médico-nutritionnels ;
- Pourrait être sollicité dans l'analyse globale du projet (médicale, nutritionnelle, sécuritaires...) ;
- Informe le médecin référent de tout dysfonctionnement de l'équipe et de toute erreur médicale et de tout cas d'accident à l'exposition au sang (AES) ;
- Participe aux différentes réunions du projet si besoin ;
- Respecte la déontologie et la confidentialité liées à sa fonction et aux règles de l'association notamment la charte ALIMA

Expériences et connaissances

- Au moins 3 ans dans la supervision des activités SSR ;
- Connaissance de la politique nationale du Mali en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- Expérience en ONGI est un atout ;
- Avoir des connaissances générales en matière de la santé de la mère et de l'enfant, et de la nutrition ;

Formation :

- Formation Sage-femme /technicienne supérieure en santé maternelle et infantile
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, internet).

Qualités du candidat :

- Capacité d'analyse, d'organisation et d'écoute
- Sens critique et force de proposition
- Rigueur, autonomie et discrétion
- Flexibilité et gestion du stress
- Capacité à travailler en équipe dans des contextes multiculturels

Langues

- Bonne maîtrise du français (lu, écrit, parlé) indispensable
- Avoir une bonne maîtrise de la langue locale la plus parlée.

Conditions de dépôt de candidature :

Pour postuler : Les dossiers de candidature (CV + Lettre de motivation + copies des diplômes et attestations de travail et 3 personnes de référence) doivent être déposés au :

Courriel : recrutement@mali.alima.ngo

Merci de préciser en objet l'intitulé du Poste (SAGE FEMME SUPERVISEUR BANDIAGARA).

Bureau AMCP-SP/ALIMA de : Niono, Bamako et Bandiagara

Au plus tard le **27/05/2025 à 17h00**. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Par ailleurs, l'AMCP-SP se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente offre d'emploi ou d'écourter la période de diffusion si elle a le bon profil.

NB : Dans le cadre de ses fonctions, le ou la titulaire du poste sera amené(e) à visiter les programmes et être en contact avec des enfants ou/et des adultes vulnérables. Par conséquent, la vérification du casier judiciaire ou la présentation d'un certificat de bonne vie et mœurs sera nécessaire. Dans les situations où l'impossibilité de fournir un casier judiciaire ou un certificat de bonne vie et mœurs est constatée, une déclaration sur l'honneur sera demandée.

Bandiagara, le 21 mai 2025